

## REALMONT

## La population est informée et écoutée

Informative, constructive, participative, tous les qualificatifs positifs sont applicables à la réunion qui s'est tenue mercredi 10 au soir à la salle des fêtes de Réalmont.

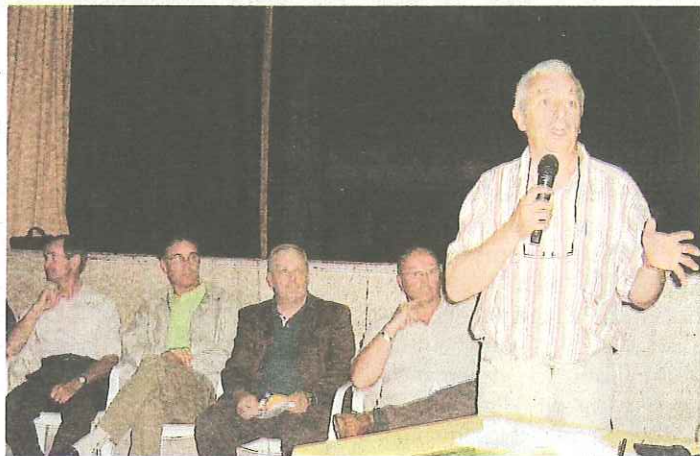
Plus de 150 personnes ont répondu à l'invitation de Jean-Luc Cantaloube et du bureau de la Communauté de communes du Réalmontais, CCR. Délibérément, pour un meilleur dialogue entre élus et population, le président avait préféré la grande salle à celle du cinéma.

Après un rappel de la constitution de cette jeune collectivité, fondée en 2002, Jean-Luc Cantaloube en a clairement affiché les ambitions : maintenir, aménager, développer un bassin de vie entre les deux pôles d'Albi et Castres. La CCR avait déjà défini un Projet de Développement Dura-

ble en 2003 après synthèse de commissions citoyennes.

En 2007 est adopté un document cadre de l'agenda 21 du Réalmontais et en 2008 un plan d'action durable 2008-2014, une démarche logique et cohérente.

Jérôme Fabriès précise qu'il prend en compte l'économie, le social et l'environnement. À la suite, Pierre Calvignac expose le tri sélectif, Henri Géraud les crèches et le Relais d'Assistantes Maternelles. Jean-Claude Madaule annonce que 83 km de sentiers de randonnée assureront à court terme un maillage du territoire. Jean-Luc Cantaloube présente le projet de La Maison du Réalmontais qui accueillera les services publics, la médiathèque, sur le site du siège de la CCR, Bd Carnot. Hubert Bernard entend conforter et développer commerce et ar-



Le président, S. Bourrel, H. Géraud, P. Calvignac, J.-C. Madaule. Photo DDM.

tisanat pas seulement à Réalmont, dont il est le maire, mais aussi à Laboutarié et Lombers en bordure de R.D. 612. Après chaque exposé de pertinentes questions sont posées sur le sujet. « Rien

n'est figé, tout est évolutif », conclut le président après deux heures et demie de réunion. Il invite les administrés à se connecter sur le site internet [www.realmont.fr](http://www.realmont.fr)

J. Record.

## Des questions sans réponse

Même si la CCR n'est pas habilitée à apporter toutes les réponses, les citoyens n'ont pas manqué de poser des questions, mercredi soir.

Le commerce préoccupe tout le monde. On souhaite à la fois un commerce de proximité qui anime le centre du village et un supermarché. Or la société Licaron, proprié-

taire de ce dernier a réuni les commerçants et artisans pour leur annoncer qu'elle envisageait de restructurer sa surface de vente et de créer des boutiques qui seraient louées à des indépendants. Priorité serait offerte aux commerçants locaux. Argument : il faut que la clientèle fasse tous ses achats à Réal-

mont et évite de se déplacer à Albi ou Castres. Question : le client qui fait ses courses au supermarché, reviendra-t-il en centre ville?

Autre question : la route R.D. 612. Par l'axe Albi-Castres, passent des camions qui transportent des matières dangereuses et le maire, Hubert Bernard, avoue qu'il n'ose ima-

giner les conséquences d'un accident qui surviendrait dans la traversée du village.

La déviation est un serpent de mer qui alimente les rumeurs depuis plus de trente ans et avec le passage de la R.N. en R.D., la déviation risque de jouer l'Arlésienne.

J.R.

## ARTHÈS

## A la découverte de la centrale électrique EDF

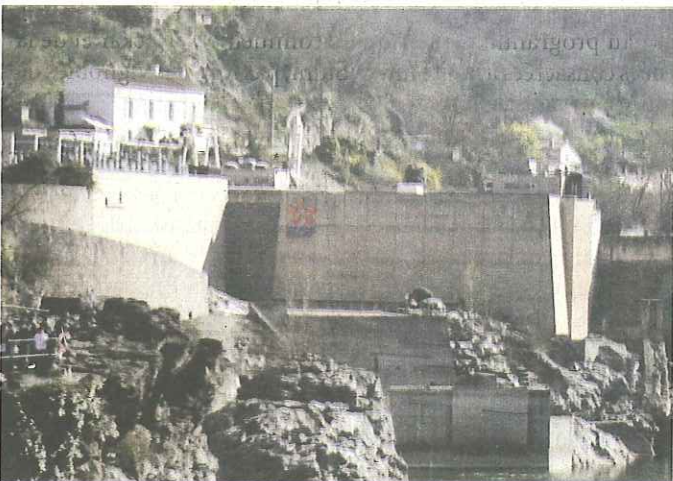
La Centrale électrique d'Arthès a été construite entre 1988 et 1991 ; l'ancienne centrale désaffectée se situe en aval du pont rive droite.

Pour la construction de la centrale, EDF a construit une maquette à l'échelle de 25 m de long qui représente tout le Saut de Sabo, côté rive droite et coté rive gauche du Tarn.

Grâce à cette maquette, EDF a fait des études pour la nouvelle centrale d'Arthès. Cette maquette enrichie des bâtiments de l'ancienne usine du saut du Tarn est visible au musée du Saut de Sabo. La centrale est pilotée et entrete-

trois autres au barrage de rivière ; les 14 autres sur le site d'Arthès où ils interviennent à la demande sur les autres barrages pour des besoins d'exploitation et de maintenance.

Les accès se font par le haut de la centrale, il n'y a aucune porte ni fenêtre au-dessous de la terrasse supérieure. Etant située en aval de la chaussée, la terrasse ne peut être recouverte par l'eau. Trois galeries amènent l'eau vers les turbines qui sont accouplées à 3 alternateurs, 2 de 12 mégawatts et un de 4 mégawatts. La centrale accepte 80 m<sup>3</sup> d'eau par seconde sur chaque alternateur et 15 sur



La centrale vue du pont. Photo DDM. médiaire du musée du Saut de grand Sud-ouest, la centrale d'Arthès